

FICHE TECHNIQUE

10/2024 BE330-OB-60-SR [ECO] / BE440-OB-60-SR [ECO]

ECOWOOD 30/38



En savoir plus



FINITION BRUTE



FINITION STRATIFIÉ

SUIVANT NORMES SUR LES PLANCHERS SURÉLEVÉS - EN 12825

DESTINATION :

- Dalle issue du réemploi à usage de bureaux, destinée à être revêtue d'un revêtement plombant (en pose poissée) de type moquette ou PVC.

| Dimensions | |
|-----------------------|-----------------------|
| Largeur 600 mm | Tolérance +/- 0,25 mm |
| Longueur 600 mm | Tolérance +/- 0,25 mm |
| Épaisseur 30 ou 38 mm | Tolérance +/- 0,3 mm |

CONTRÔLE QUALITÉ :

Après avoir été reponcée sur notre ligne dédiée à cette opération, la dalle Ecowood est contrôlée suivant la norme EN 12825. Un contrôle par échantillonnage est effectué en sortie de ligne. Sont vérifiés : dimensions, épaisseur, équerrage et charge admissibles. Une fiche de traçabilité mentionnant l'origine du gisement ainsi qu'un PV de contrôle qualité sont établis.

PERFORMANCES TECHNIQUES DU SYSTÈME

| | | |
|---------------------------|--|--|
| Charges admissibles | Montage AUTOPORTANT : 1A | Montage avec TRAVERSES 30/15 : 2B |
| | (suivant PV de contrôle qualité établi après ponçage) | |
| Tenue au feu | RÉACTION AU FEU : A2fl-s1 (M0) en sous face – côté plenum | |
| Propriété électrostatique | ANTISTATIQUE : Résistance Électrique Transversale > à 10 ⁹ Ohms | |
| Propriété acoustique | Sans revêtement : 46 dBA | Avec moquette plombante 500x500 : 51 dBA |

ISSUE DE LA FILIÈRE DE RÉEMPLOI

Finition brute : A+

FDES : INIES N°1-170:204(R1)

USAGE ET ENTRETIEN

| | DÉMONTAGE DES DALLES | REMONTAGE DES DALLES |
|-----------------------|---|---|
| Accès au plenum | Utiliser les outils de levage prévus à cet usage (ventouse). Ne jamais utiliser de tournevis ou levier. Démontage recommandé des dalles en damier. Repérage nécessaire des dalles de rives. | Vérifier le bon positionnement des joints de tête et éliminer tous corps étrangers sur vénirs et traverses. Replacer soigneusement les dalles dans le même ordre qu'au démontage et dans le même sens. |
| Entretien | L'eau ou les liquides peuvent provoquer le gonflement des composants des dalles, des oxydations ou délitages (pour les dalles revêtues d'usine). Tout excès d'eau est à banir. Il est impératif de consulter la fiche d'entretien (du fabricant) du revêtement collé sur la dalle, avant toute intervention. | |
| Condition de stockage | Le matériel doit être stocké dans des locaux secs et fermés dont la température ambiante est comprise entre +12 à +24°C avec une humidité relative comprise entre 45% et 70% . Il est impératif de ne pas filmer les palettes afin d'éviter toute condensation pouvant endommager de façon irréversible le matériel. | |
| Mise en œuvre | Les règles de mise en œuvre et leurs conditions sont définis par le DTU 57-1 (P1 et P2). | |